

La gestion de zones de protection transfrontières : comprendre la Conservation Transfrontière de la Biodiversité

Le concept de la Conservation Transfrontière de la Biodiversité (CTB) n'est pas nouveau. Par exemple, le Parc national Virunga, anciennement *Albert National Park*, créé en 1925 par l'administration coloniale allemande, a été la première « aire de conservation transfrontière », à cheval entre le Congo et le Rwanda. Aujourd'hui, avec l'impulsion nouvelle donnée à cette démarche par des organisations internationales comme l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) et l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), la CTB gagne du terrain dans la coopération internationale en faveur de la préservation de la biodiversité, en tant qu'approche globale et efficace de gestion et de gouvernance des ressources transfrontières.

La coopération internationale en matière de CTB vise à promouvoir la protection d'habitats naturels au-delà des frontières nationales. Les réserves naturelles qui s'étendent sur le territoire de plusieurs pays sont mises sous la surveillance conjointe de ceux-ci en tant qu'Aire de Conservation Transfrontière (ACT) sans qu'il en résulte pour eux des coûts supplémentaires pour la protection et la gestion de cette zone.

*Aire de Conservation Transfrontière (ACT) entre la Thaïlande et le Laos, consistant en un paysage forestier protégé de part et d'autre de la frontière constituée par le fleuve Mékong. Les efforts fournis par les deux pays en vue de la durabilité de cet écosystème commun favorisent également de meilleures relations entre eux, tant au niveau local que national.
Photo : James Gasana, Projet OIBT2001*



La CTB se distingue d'abord par son approche méthodologique qui place les paysages et les écosystèmes au centre de ses efforts de conservation, et ensuite, par le développement de processus qui mobilisent des relations transfrontières aux fins de préserver la biodiversité. La prise de décisions en matière de conservation dans une ATC va inévitablement de pair avec une grande diversité d'objectifs, de visions et d'intérêts à tous les niveaux (gouvernements nationaux, régionaux et locaux, communautés villageoises, institutions publiques et privées, ONG et individus). Les projets CTB doivent tenir compte de cette diversité et encourager les processus participatifs. La réalisation des objectifs passe obligatoirement par le renforcement de programmes binationaux et la mise en œuvre d'activités communes, mais aussi par des stratégies binationales impliquant une pluralité d'acteurs dans des réseaux flexi-

Table de matières

Article de fond	
La gestion de zones de protection transfrontières : comprendre la Conservation Transfrontière de la Biodiversité	1
D'intérêt courant	
<i>Politique</i>	
Le sida compromet le développement rural	3
9ème session de la Conférence des Parties (CdP-9) de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	3
Tanzanie : gestion des biens fonciers par la communauté	4
<i>Mise en œuvre</i>	
Les stratégies de protection de la nature doivent tenir compte des modifications du climat	4
Investir dans le secteur agricole africain : une urgence !	5
Partenariats entre communautés locales et entreprises forestières: toutes deux peuvent-elles y gagner ?	5
Le bio est-il un gage de succès ?	6
<i>Recherche</i>	
Accès à la recherche en ligne sur l'agriculture	6
Recherche en vue de réduire les effets négatifs du changement global	7
La cassave – une plante qui a du potentiel en Afrique	8

ARTICLE DE FOND

bles, à même d'aborder un large spectre de problèmes. Cet effort d'intégration doit pouvoir s'appuyer sur la volonté politique des pays concernés de reconnaître l'existence d'intérêts transfrontières communs, la nécessité d'employer des méthodes cohérentes de gestion de leurs aires de conservation respectives, ainsi que l'interdépendance des solutions aux problèmes. A cela s'ajoute la prise de conscience que l'interaction des parties prenantes est bénéfique pour tous et qu'elle favorise non seulement la conservation des espèces et des écosystèmes, mais aussi la prise en compte d'autres intérêts directement ou indirectement liés, tangibles ou intangibles (développement socio-économique, valeurs culturelles et de biodiversité, promotion de la paix et du bon voisinage, sécurité, etc.).

En Thaïlande, par exemple, le Pha Taem Protected Forests Complex (PPFC) exige une coopération transfrontière avec le Laos et le Cambodge en matière de protection de la biodiversité. Ce projet de l'OIBT lancé en 2001 s'attaque principalement aux problèmes du braconnage et du trafic transfrontières de plantes et d'animaux, de l'empiètement des cultures sur les forêts, de l'insuffisance des capacités de gestion et de la présence de champs de mines. Le projet n'a toutefois des chances de réussir que si les communautés locales en profitent également, ce qui les encourage à s'y engager.

SOURCES

ITTO Tropical Forest Update, Vol. 13, No. 2, 2003. 31 p. www.itto.or.jp/newsletter/v13n2/index.html

The management of protected areas in borderlands: Understanding the Process of Transboundary Biodiversity Conservation. J.K. Gasana, P.P.K. Chai, Y. Trisurat. 2003. 14 p. www.tropicalforests.ch/files/thematic_issues/transboundary_conservation.pdf

Beyond Boundaries: Transboundary Natural Resources Management in Sub-Saharan Africa. H. Van der Linde, J. Oglethorpe, T. Sandwith... [et al.]. Washington: USAID Biodiversity Support Program, 2001. 188 p. www.dec.org/pdf_docs/PNACM983.pdf

Parks for Peace: Proceedings of the International Conference on Transboundary Protected Areas as a Vehicle for International Co-operation, Somerset West, South Africa, 16 -18 September 1997. IUCN, 1997. 273 p. www.unep-wcmc.org/protected_areas/transboundary/somersetwest/somersetwest.pdf

Le sida compromet le développement rural

S'appuyant sur des études de cas en Namibie, en Ouganda et en Zambie, la FAO a examiné les répercussions du sida sur l'agriculture. Les résultats de cette analyse mettent en évidence trois problématiques étroitement liées. Premièrement, le sida entraîne une baisse de la productivité ; des moyens de production sont vendus pour payer les coûts de la maladie, ce qui entraîne une perte de main d'œuvre et de savoir-faire. Deuxièmement, les épouses de victimes du sida perdent souvent leurs biens qui passent dans la famille du mari défunt. Troisièmement, le sida génère un nombre croissant d'orphelins qui sont généralement accueillis par des familles parentes dont le budget s'en ressent. Marginalisés et fragilisés par cette conjugaison de problèmes, les groupes de population touchés ne sont pas en mesure de participer à des programmes de réforme agricole.

En conclusion de son étude, la FAO propose les mesures suivantes pour améliorer la situation : dispenser une formation spécifique en matière de sida aux conseillers agricoles, sensibiliser l'opinion publique aux corrélations entre le sida et l'agriculture, améliorer l'alimentation des ménages touchés et garantir aux femmes un droit de propriété. Au niveau étatique, elle mentionne comme objectifs primordiaux la coopération multi-sectorielle et l'inclusion de la problématique du sida dans l'agenda du développement.

SOURCE

HIV/AIDS and agriculture: Impacts and responses. Case studies from Namibia, Uganda and Zambia. Integrated Support to Sustainable Development and Food Security Programme (IP). FAO, 2003. 28 p. ftp://ftp.fao.org/sd/SDW/SDWW/ip_summary_2003-webversion.pdf

9^{ème} session de la Conférence des Parties (CdP-9) de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

La CdP-9 a réuni des représentants de gouvernements, d'Etats observateurs, d'ONG, ainsi que des organes de communication du 1^{er} au 12 décembre à Milan. Elle a adopté des résolutions portant sur: les modalités d'inclusion d'activités forestières dans le cadre du Mécanisme pour un Développement Propre; l'orientation de bonnes pratiques dans l'utilisation des sols et dans le changement dans l'utilisation des sols et des forêts; le Fonds Spécial pour la lutte contre le Changement Climatique et le Fonds pour les Pays les Moins Avancés. Dans le cadre du protocole de Kyoto, le Mécanisme pour un Développement Propre vise à aider les pays dits « pauvres » à parvenir à un développement durable ainsi qu'à contribuer à l'objectif ultime de la convention, et à appuyer les pays industrialisés à remplir leurs engagements chiffrés de réduction de leurs émissions de CO₂.

Pourtant, les négociations officielles ont stagné sur plusieurs points, spécialement à propos du mécanisme de fixation du CO₂. Dans les agendas des ONG et du monde académique, les questions de changement climatique conservent un espace important, preuve qu'à défaut de progrès significatifs, des efforts se concentrent pour atténuer les effets défavorables du changement climatique.

INFORMATION

www.iisd.ca/climate/cop9

Tanzanie : gestion des biens fonciers par la communauté

Des efforts plus ou moins fructueux ont été accomplis au long de ces dix dernières années en Afrique pour décentraliser le pouvoir et ancrer l'administration et la gestion de la propriété foncière au niveau local. La Tanzanie joue ici un rôle de précurseur. Avec la mise en vigueur de son *Village Land Act*, en mai 2001, ce pays a posé un jalon décisif en déléguant la responsabilité en matière de gestion et d'administration de la propriété foncière au niveau des communes. Une importance spéciale a été accordée à l'intégration des anciennes règles coutumières et à la protection des droits des groupes de population marginalisés. La loi contient non seulement des règles et des principes, mais décrit aussi des formes de résolution des conflits. Les institutions locales déjà établies en Tanzanie facilitent grandement son application.

Pour une mise en œuvre réussie de la nouvelle loi foncière, il importe tout spécialement d'informer en détail les autorités et les communes et de proposer des idées sur la manière d'initier le processus. Le document de l'IIED présente un catalogue de questions-réponses sur le *Village Land Act*, destiné aux autorités de district. Dans l'introduction, les auteurs exposent également les principales faiblesses de la nouvelle loi.

SOURCE

Régime foncier communautaire. La nouvelle loi sur le foncier villageois de 1999 en Tanzanie : questions et réponses. Liz Alden Wily. IIED 2003. 59p.
www.iied.org/drylands/pubs/documents/dry_ip120fr.pdf

Mise en œuvre

Les stratégies de protection de la nature doivent tenir compte des modifications du climat

Les recommandations concernant les futures stratégies de protection de la nature sous l'angle du changement climatique sont de trois ordres : 1) protéger des espaces adéquats, 2) limiter les atteintes non climatiques et 3) appliquer des méthodes de gestion flexibles et des stratégies pouvant être testées et modifiées régulièrement. Les modèles actuels prédisent un réchauffement du climat de 1 – 5,8 C et les résultats scientifiques les plus récents, publiés dans la revue *Nature*, parlent de la disparition de 15 à 37 % des espèces dans les régions étudiées. Cette évolution mettra à rude épreuve les écosystèmes vulnérables, ce qui pose de nouveaux défis en termes de gestion des réserves naturelles. Au même titre que des spécialistes en assurances, les gérants d'aires protégées devront à l'avenir être capables d'évaluer des risques sur la base de pronostics peu sûrs et de développer des stratégies de conservation adéquates. Dans ce contexte, un rôle crucial revient à la collaboration avec des instituts de recherche régionaux qui sachent calculer et interpréter des modèles climatiques. Le rapport *Buying time* énumère les dommages menaçant les principaux biomes (écosystèmes d'eau de forêt et d'eau douce, herbages, etc). En outre, exemples concrets à l'appui, les auteurs présentent différentes stratégies d'adaptation pour augmenter la résistance des écosystèmes.

SOURCES

Buying Time: A User's Manual for Building Resistance and Resilience to Climate Change in Natural Systems. L.J.Hansen, J.L. Biringer, and J.R. Hoffman (eds.). 2003. WWF. 244p. www.panda.org/news_facts/publications/climate_change/publication.cfm?uNewsID=8678&uLangId=1

Extinction risk from climate change. Chris D. Thomas et al. In: *Nature* Vol. 427 / 8 January 2004, p.145-148. www.nature.com/cgi-taf/DynaPage.taf?file=/nature/journal/v427/n6970/full/nature02121_fs.html

Investir dans le secteur agricole africain : une urgence !

Au cours du siècle dernier, la production laitière est devenue la principale source de revenu pour 600'000 petits paysans au Kenya, avec une productivité pratiquement deux fois plus élevée que la moyenne africaine. En Afrique de l'ouest, c'est la production du coton qui a explosé au cours des 40 dernières années, alors que dans le sud et l'est de l'Afrique, la production de maïs connaissait une forte hausse.

De tels succès sont fort encourageants pour un continent où les deux tiers de la population travaillent dans l'agriculture, et où la production agricole par habitant n'a cessé de baisser durant les 40 dernières années. Lors d'une conférence internationale à Pretoria, des politiciens, des chercheurs, ainsi que des représentants d'organisations de paysans, du secteur privé et d'agences de coopération au développement ont débattu les cas susmentionnés et se sont penchés sur leur pourquoi et leur comment.

Les participants ont été unanimes à dire que l'agriculture africaine devait être davantage soutenue. Dans ce contexte, une volonté politique claire des gouvernements africains, des organisations paysannes fortes et un financement durable de la recherche et de la formation sont des conditions nécessaires. Si l'on ne parvient pas à améliorer la production agricole, la réduction de la pauvreté demeure une utopie.

INFORMATION

www.ifpri.org/events/conferences/2003/20031201successes.htm

Partenariats entre communautés locales et entreprises forestières: toutes deux peuvent-elles y gagner?

Le contexte du marché libéralisé peut représenter une opportunité pour ceux qui ont su préserver ou gagner des droits de gestion et/ou de propriété sur les ressources forestières (dans l'idéal, les communautés riveraines). Même si les chances de succès sont limitées par la concurrence internationale et des volontés disparates d'investissements sociaux et environnementaux, il serait regrettable de ne pas profiter des opportunités de revenus complémentaires que peut apporter l'appui d'entreprises à potentiel d'investissement et de formation à ces communautés. La pression sociale internationale accrue sur les opérateurs laisse entrevoir une marge de négociation meilleure que par le passé pour les acteurs ruraux. Par le biais de 57 études de cas, l'ouvrage *Forestry partnerships...* illustre divers types de partenariats: du « bûcheron-livreur » au fermier qui octroie une concession à un exploitant externe. Elles présentent des expériences très instructives pour qui envisage d'initier une collaboration. Les différentes sources de blocage ou de succès des partenariats y sont étudiées.

Les arrangements initiaux sont rarement idéaux; mais la définition claire d'une structure de gouvernance équitable, formalisée par des contrats, peut être le début d'une collaboration appelée à évoluer.

SOURCE

Mayers, James y Vermeulen, Sonja: *Forestry partnerships: from raw deals to mutual gains?* IIED, 2002. 176 p. www.iied.org/docs/flu/psf_cmpny_prtnrship.pdf

Le bio est-il un gage de succès ?

Au Kirghizistan, la production de coton s'est effondrée après la chute de l'Union soviétique. Avec son projet *Organic Cotton*, l'ONG suisse Helvetas veut convertir les paysans kirghizes à la production biologique.

Les Kirghizes, dont bon nombre ne se sont mis à l'agriculture que depuis l'indépendance et qui cultivent leur propre terre, n'ont pas les moyens de s'acheter des fertilisants minéraux et des pesticides. Si Helvetas mise sur le coton biologique, c'est parce que les coûts de production sont faibles, mais aussi et surtout parce que le coton produit selon des principes écologiques a la cote dans les pays industrialisés. Les plus faibles rendements devraient être compensés par le revenu plus élevé de la vente de produits biologiques certifiés.

La production biologique inclut tout l'assolement, ce qui signifie que la méthode de culture doit être modifiée également pour les autres cultures en champs. Autrement dit, le rendement ne reculera pas seulement pour le coton ; il faudra donc trouver des marchés bio pour d'autres produits éga-

lement. Le plus grand défi consiste à convaincre les paysans que la production bio est une stratégie à long terme, garante d'un avenir meilleur. C'est ce que confirme aussi le responsable du projet. Mais il est persuadé que ces difficultés pourront être surmontées et que la production biologique apportera finalement la valeur ajoutée qui rendra le Kirghizistan compétitif par rapport à la Chine toute proche.



*Cultivateurs de coton
au Kirghizistan.
Photo: Helvetas*

INFORMATION

www.helvetas.kg/pr_cotton_en.shtml

Recherche

Accès à la recherche en ligne sur l'agriculture

AGORA (Access to Global Online Research in Agriculture) est une initiative lancée par la FAO pour offrir un accès gratuit ou à faible coût à des publications scientifiques internationales en matière d'agriculture, d'alimentation, de nutrition et de sciences biologiques, sociales et environnementales. Le but d'AGORA est de promouvoir la qualité et l'efficacité de la recherche et de la formation dans les pays à bas revenu, et d'améliorer la sécurité alimentaire. Lancé en octobre 2003, le site AGORA fournit l'accès à plus de 400 revues d'éditeurs académiques de premier plan. Les éditeurs fondateurs d'AGORA sont : Blackwell Publishing, CABI Publishing, Elsevier, Kluwer Academic Publishers, Lippincott Williams & Wilkins, Nature Publishing Group, Oxford University Press, Springer Verlag et John Wiley and Sons. D'autres éditeurs seront invités à participer.

AGORA est à la disposition de chercheurs, politiciens, éducateurs, étudiants, techniciens et autres collaborateurs spécialisés d'organisations à but non lucratif dans 69 pays en développement.

(Citation de www.inasp.info)

SOURCE

www.aginternetwork.org/fr/

Recherche en vue de réduire les effets négatifs du changement global

Afin de mieux maîtriser les défis du changement global, avec ses effets néfastes sur la nature, la société, l'économie et la culture, il importe d'abord acquérir de nouvelles connaissances. Par ailleurs, pour soulager les répercussions négatives de ce changement et promouvoir le développement durable, il faut élaborer de nouvelles approches et mesures.

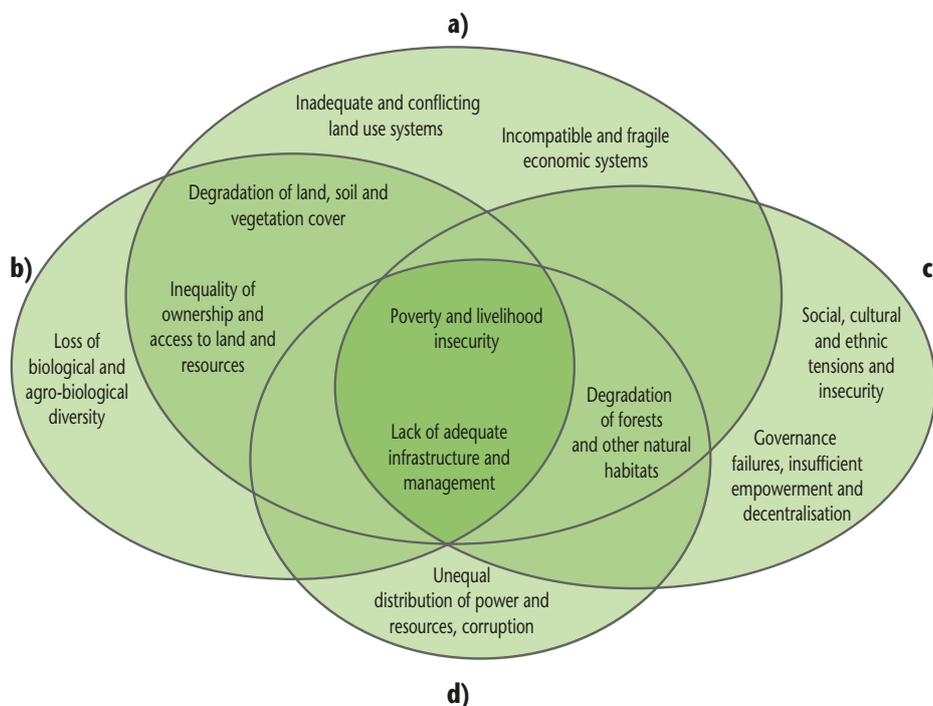
Dans le cadre d'ateliers communs, des chercheurs, des décideurs et des personnes concernées de pays du sud et de Suisse ont tenté d'identifier les problèmes clés du développement durable dans huit régions du monde, de l'Amérique latine à l'Asie du sud-est en passant par l'Afrique et l'Asie centrale. Il s'est avéré, par exemple, que la pauvreté et la précarité des conditions de vie, ainsi que le manque d'infrastructures et de formes de gestion adéquates, étaient des problèmes majeurs récurrents dans toutes les régions de hauts plateaux et de montagne analysées. La question se pose dès lors de savoir si la concomitance de tels problèmes clés est le fruit du hasard ou le résultat de processus typiques à l'échelle du globe? S'il était possible d'identifier et d'explicitier ces processus, cela permettrait de favoriser des apprentissages réciproques par delà les frontières régionales et de développer des approches de solutions communes.

Les résultats publiés ici forment la base du pôle de recherche transdisciplinaire

NCCR Nord-Sud, qui réunit des chercheurs de pays du Sud et de Suisse.

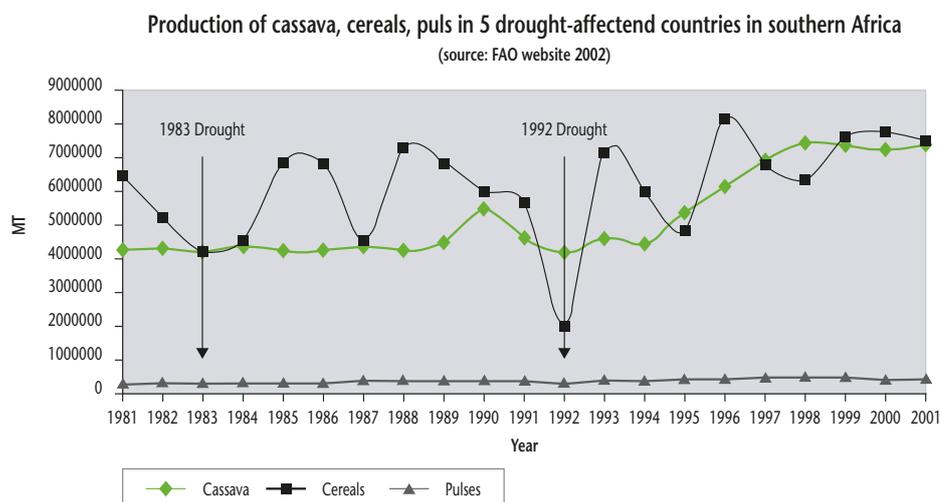
SOURCE

Research for Mitigating Syndromes of Global Change, A Transdisciplinary Appraisal of Selected Regions of the World to Prepare Development Oriented Research Partnerships. Hans Hurni, Urs Wiesmann and Roland Schertenleib (eds.). 2004. NCCR North-South, Perspectives, vol. 1. 467p. www.nccr-north-south.unibe.ch



Les problèmes clés liés au développement durable surviennent souvent de manière groupée. Les problèmes de l'ovale a) ont été observés dans les quatre régions de montagne étudiées, ceux de les ovales b), c) et d) dans trois régions sur les quatre. (graphique : Hurni et al. 2004)

La cassave – une plante qui a du potentiel en Afrique



Le rendement de la cassave reste stable, même en période de sécheresse.

Figure tirée de la page 9 de l'article mentionné sous « source ».

La culture de la cassave a notablement augmenté en Afrique au cours des dernières décennies. Dans un article paru récemment dans la revue *Chronica Horticulturae*, des chercheurs de l'Institut International de l'Agriculture Tropicale (IITA) au Nigeria ont dressé un bilan de la situation actuelle et du grand potentiel de cette plante. Selon les auteurs, la cassave remplit de multiples fonctions aujourd'hui déjà : denrée alimentaire de base, culture de rente pour la consommation urbaine, nourriture de réserve pour les temps de crise, matière première pour l'industrie et produit d'exportation générateur de devises.

Il s'agit de mieux exploiter encore ce potentiel. A cet effet, les chercheurs planchent sur de nouvelles méthodes de culture qui devraient permettre de faire pousser cette plante également dans les régions en dehors de zones tropicales humides, de mieux orienter le produit vers l'utilisateur final et d'augmenter sa teneur en protéines. Il s'agit aussi de combattre les maladies et les parasites. Finalement, pour promouvoir la cassave sur le plan économique, les efforts portent également sur le développement, le marketing et le commerce de ce produit, soutenus par une recherche « orientée marché ».

L'article donne une vue d'ensemble intéressante sur la cassave. Quant à savoir si cette plante représente réellement un « moteur » pour le développement rural en Afrique, comme le suggère le titre, la question mérite un examen critique.

SOURCE

Cassava: From Poor Farmers' Crop to Pacesetter of African Rural Development, Alfred G. O. Dixon et al. in: *Chronica Horticulturae*, Vol 43, No 4, 2003, p. 8-15
www.actahort.org/chronica/pdf/ch4304.pdf

Edition

InfoResources News est publié cinq fois par année en anglais, français et espagnol, en version électronique et imprimée. Ce bulletin d'information est gratuit et peut-être commandé à l'adresse ci-dessous.

InfoResources est un service d'information en matière de ressources naturelles dans le cadre de la coopération internationale, et s'appuie sur trois centres : *Infoforest/Intercooperation*, *Info Service CDE* et *InfoAgrar*. Ce service est financé par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC).

Equipe de rédaction :

Ruth Wenger, Susanne Wymann von Dach, Felix Hintermann

Contact :

InfoResources
Länggasse 85
3052 Zollikofen
Tel.: +41 31 910 21 91
Fax: +41 31 910 21 54
info@inforesources.ch
www.inforesources.ch